



CERTIPHYTO CONSEIL RENOUVELLEMENT

Public visé

Les personnes qui délivrent un conseil sur les produits phytosanitaires indépendant de toute activité de vente ou d'application et dans le cadre de la vente à des utilisateurs professionnels (jusqu'au 31/12/2024), titulaires d'un certificat individuel arrivant au terme de sa validité.

Pré requis :

Réaliser la formation entre 6 et 2 mois avant la date de fin de validité du certificat en cours (fournir une copie du certificat pour l'inscription à la formation)

Durée

2 jours (14 heures)

Dates et lieux de formation

Session de 10 stagiaires max

Nous contacter pour connaître les dates des prochaines sessions de formation
www.fdgdon974.fr

Sur demande pour des groupes de 5 à 10 stagiaires

Tarif

210€ par stagiaire

Contact

Marlène MARQUIER
fdgdon.itf@gmail.com

06 92 91 02 32

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, afin de définir ensemble les modalités d'accueil

Christopher NAMINZO

qualite.fdgdonreunion@gmail.com

02 62 45 20 00

Objectifs

Renouvellement du certificat individuel pour l'activité « conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires »

1. Connaître l'évolution de la réglementation phytosanitaire
2. Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement et mettre en place les mesures de prévention et de protection adaptées
3. Raisonner l'utilisation des produits phytosanitaires et connaître les stratégies visant à réduire leur utilisation

Contenu de la formation

- REGLEMENTATION ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE : actualisation du cadre réglementaire ; actualités du plan ecophyto ; encadrement des pratiques ; agrément d'entreprise lié au conseil ; rappels risques pour l'environnement ; type de pollution ; pratiques et aménagements pour la prévention des risques ; gestion des effluents et déchets phytosanitaires.

- SANTE, SECURITE APPLICATEUR ET ESPACE OUVERT AU PUBLIC : rappels dangerosité des produits ; étiquette et FDS ; voies d'intoxication ; situations exposantes au danger avant, pendant et après l'application ; principales mesures de prévention et de protection ; espaces ouverts au public ; conduite à tenir en cas d'intoxication

- REDUCTION DE L'USAGE ET METHODES ALTERNATIVES : surveiller les bioagresseurs et évaluer le risque ; BSV ; raisonner les interventions phytosanitaires ; Protection Intégrée, Protection Biologique Intégrée et Protection AgroEcologique ; méthodes de lutte alternatives ; produits de biocontrôle ; OAD ; veille sanitaire, technique et réglementaire

Moyens et méthodes pédagogiques

- Supports de formation adaptés et actualisés : diaporama, études de cas, vidéos, échanges sur l'expérience des participants, QCM d'auto-évaluation
- Remise du livret stagiaire

Validation de la formation

- Attestation de formation remise en fin de formation

Responsable pédagogique

- Marlène MARQUIER, ingénieur agricole, 15 ans d'expertise en santé du végétal et méthodes alternatives ; référent réglementation phytosanitaire

Dispositif financier

Prise en charge possible par les opérateurs de compétences. Contacter votre OPCO.

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles - Réunion

23, rue Jules Thirel, cour de l'usine Savanna, 97460 SAINT PAUL - Ile de La Réunion

Tél. 02 62 45 20 00 - Fax 02 62 45 25 42 - www.fdgdon974.fr

N° SIRET : 33055941000023

Organisme de formation n°98 97 02 110 97

Agrément RE00280 - Distribution de produits phytosanitaires

